

JEUDI de l'AFREF

18 juin 2015 de 8h45 à 12h45

Lieu de la réunion : NOVANCIA, amphi Boucicaut, entre sol



8, avenue de la Porte de Champerret – 75 017 Paris

Les OPCA, quels nouveaux positionnements après la loi sur la formation du 5 mars 2014 ?

Déjà fortement impactés par la réforme de 2009, et avant même qu'il soit possible d'avoir une visibilité claire des effets internes produits, les OPCA sont l'acteur institutionnel le plus fortement interrogé par la loi du 5 mars 2014 sous de multiples aspects : diminution de la collecte, effet des accords de branche à venir, quasi-disparition de la mutualisation, collecte de la taxe d'apprentissage, mise en place du CEP (Conseil en Evolution Professionnelle),...

Ce « jeudi de l'AFREF » sera l'occasion d'analyser comment ces changements impactent, dans le moyen et long terme, les modes d'organisation et de fonctionnement internes des OPCA, leurs fonctions économique et sociale et leur positionnement entre l'Etat, les branches professionnelles et les entreprises cotisantes.

La présence de nombreux représentants d'OPCA parmi les participants sera de nature à favoriser la richesse des analyses et des échanges.

Programme de la matinée

8h45-9h Accueil des participants et présentation de la matinée par **Claude VILLEREAU**,
Délégué général de l'AFREF

9h-9h45 Introduction de la problématique par **Jean-Luc FERRAND**, *Professeur au CNAM -
Département Travail, Orientation, Formation - Equipe pédagogique Métiers de la Formation*

9h45-10h30 Le point de vue d'un OPCA de Branche,
intervention de **Cyril PATTEGAY**, *Directeur des ressources à UNIFORMATION (sous réserves)*

10h30 Pause

10h30-11h15 Le point de vue d'un OPCA interprofessionnel,
intervention de **Philippe HUGENIN-GENIE**, *Directeur général d'OPCALIA*

11h15-12h15 Questions-réponses/débat, animation **Jean-Luc FERRAND**

12h15 Synthèse et conclusion par **Bernard LIETARD**, *Professeur émérite CNAM*